

Dépôt de documents

Six députés de mon parti, dont moi-même, ont pris la parole dans ce débat. Je crois qu'un nombre équivalent de députés du Nouveau parti démocratique ont parlé aussi. Pour une raison ou pour une autre, les députés conservateurs ont décidé de s'abstenir.

Je suis certaine que le député ne voudrait pas induire la Chambre en erreur en insinuant qu'un débat de deux jours avec douze participants sur un projet de loi fiscal important constitue un retard excessif.

M. John Gormley (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, en réponse au rappel au Règlement soulevé par la députée, je dirai que je n'avais pas l'intention d'induire la Chambre en erreur. Si elle veut bien se donner la peine de lire les «bleus», elle va constater que j'ai bel et bien parlé de retard, comme elle le maintient. En termes généraux, je faisais allusion au retard causé par l'opposition. Je n'ai pas parlé de retard indu, ni utilisé le genre d'expressions qu'elle m'attribue.

Ce qui m'inquiète dans ce projet de loi, et j'admets que c'est une importante mesure fiscale, c'est que l'article qui me cause tant de souci est celui qui traite de la remise de la taxe sur le carburant. Chez moi, comme dans toutes les régions agricoles ailleurs au Canada, les gens veulent l'assurance que le gouvernement va continuer à rembourser la taxe sur le carburant. C'est pour cette raison que j'ai posé la question, car j'étais inquiet.

M. le Président: Peut-être vais-je dépasser la limite du rappel au Règlement, mais, par courtoisie envers la députée de Trinity, je lui donne la parole pour quelques instants.

Mlle Nicholson: Monsieur le Président, je ne tiens pas à consacrer plus de temps à cette question. Tout ce que je peux dire, c'est que si le gouvernement n'avait pas imposé cette taxe additionnelle, la remise dont le député parle serait inutile.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Peut-être le temps est-il venu de mettre fin à cet échange.

CORRECTION D'UNE DÉCLARATION

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): J'invoque le Règlement, monsieur le Président, Comme en fait foi le hansard d'hier à la page 14407, dans le dernier paragraphe de mon intervention au débat d'ajournement j'ai mentionné le projet de loi C-84. Il s'agit plutôt du projet de loi C-79. Si on corrige le hansard, les historiens de demain vont avoir une idée plus juste de ce dont nous parlions.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

TÉLÉSAT CANADA

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE 1987

M. Roger Clinch (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, en conformité de l'article 67(2) du Règlement, j'ai le plaisir de déposer le rapport annuel de 1987 de Télésat.

● (1510)

[Traduction]

Conformément au paragraphe 67(4) du Règlement, le rapport est renvoyé au comité permanent des communications et de la culture.

* * *

PÉTITIONS

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106 (8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles la réponse du gouvernement à 33 pétitions, portant les nos 332-3944, 332-3983, 332-3984, 332-4041 à 332-4046 inclusivement, 332-4102, 332-4104, 332-4143, 332-4147, 332-4148, 332-4163, 332-4164, 332-4229, 332-4237 à 332-4239 inclusivement et 332-4285 à 332-4297 inclusivement.

* * *

COMITÉ DE SÉLECTION

PRÉSENTATION DU 58^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le cinquante-huitième rapport du comité de sélection.

Si la Chambre m'y autorise, monsieur le Président, je proposerai l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

[*Note à l'éditeur: Voir les procès verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

PÉTITIONS

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE CHERCHER À OBTENIR LA FIN DES HOSTILITÉS EN ÉTHIOPIE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le président, je voudrais présenter en mon nom et en celui du député de Papineau (M. Ouellet) une pétition qui compte 1 200 signatures en provenance de Vancouver et ailleurs au Canada.